

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 décembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 429

présenté par  
M. Dussopt

-----

**ARTICLE 31**

À la première phrase de l'alinéa 125, substituer aux références :

« au second alinéa du II et aux III à V »

les références :

« aux II à V du présent article ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.